



HAL
open science

Projet de paysage participatif à Villandry : retours d'expérience d'une recherche-action

Hervé Davodeau, Elise Geisler, Louise Leconte, Antoine Luginbühl, David Montembault, Fanny Romain, Monique Toublanc

► To cite this version:

Hervé Davodeau, Elise Geisler, Louise Leconte, Antoine Luginbühl, David Montembault, et al.. Projet de paysage participatif à Villandry : retours d'expérience d'une recherche-action. Explorer le territoire par le projet - L'ingénierie territoriale à l'épreuve des pratiques de conception, 2013, Clermont-Ferrand, France. hal-01510807

HAL Id: hal-01510807

<https://hal.science/hal-01510807>

Submitted on 6 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

PROJET DE PAYSAGE PARTICIPATIF À VILLANDRY : RETOURS D'EXPÉRIENCE D'UNE RECHERCHE-ACTION

HERVÉ DAVODEAU, ÉLISE GEISLER, LOUISE LECONTE,
ANTOINE LUGINBÜHL, DAVID MONTEMBault,
FANNY ROMAIN, MONIQUE TOUBLANC

Cette recherche s'inscrit dans le cadre du projet intitulé « Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes. Une approche par l'expérimentation et la comparaison des méthodes » au sein du programme « Paysage et Développement durable II », porté par le MEDDE. L'originalité de ce projet tient en partie à la collaboration entre des enseignants-chercheurs de trois écoles de paysage françaises (Angers, Versailles et Bordeaux) et des paysagistes, engagés ensemble dans deux démarches expérimentales. Nous revenons plus particulièrement dans cet article sur l'une des deux expérimentations, conduite sur la commune de Villandry dans le Val de Loire.

› PROJET DE PAYSAGE/PROJET DE TERRITOIRE : CONVERGENCE DE DEUX MODALITÉS DE PROJET

Les paysages et les territoires sont aujourd'hui l'objet de projets difficiles à dissocier du point de vue des acteurs qu'ils mobilisent et des modalités par lesquelles ces derniers déploient le processus de projection. Pourtant, historiquement, ces deux projets sont bien distincts car le projet de paysage a d'abord été mis en œuvre à l'échelle des parcs et jardins par des paysagistes-jardiniers alors que le projet de territoire a initialement été pensé à travers une stratégie de résorption des grands déséquilibres du territoire français (Paris/province, France de l'Ouest et de l'Est, « diagonale du vide » etc.) par les services de l'État (coordonnés par la Datar). Mais la reconnaissance des enjeux environnementaux, les étapes successives de la décentralisation, l'émergence du concept de développement durable, l'essor des politiques publiques du paysage sur le cadre de vie ordinaire, la montée en puissance des démarches participatives sont autant de facteurs qui contribuent à rapprocher le projet de paysage et le projet de territoire : le premier s'ouvrant à des échelles spatiales de plus en plus larges (les paysagistes emploient les expressions « grand paysage » ou « paysage d'aménagement »), et le second se repliant au contraire – par une logique de développement local – sur des espaces vécus nouveaux qui cherchent à articuler l'héritage du niveau

communal avec l'espace vécu des mobilités quotidiennes (Toublanc, 2013). Ces deux dynamiques spatiales convergent pour conforter une échelle intercommunale qui semble aujourd'hui la plus adéquate pour l'action publique.

Cette évolution met à mal une certaine théorie du paysage centrée sur le paradigme de l'artialisation (Roger, 1995) et justifiant la distinction pays/paysage, projet de territoire/projet de paysage, dans une opposition trop simple du géomètre vs l'artiste, de l'aménagement esthétique vs celui fonctionnel, d'un projet qui relèverait d'une «logique de la révélation» vs une «logique développementale accumulative» (Boutinet, 2001). Cette théorisation du projet de paysage correspond davantage à un discours de légitimation et d'autonomisation d'un corps professionnel (Nadaï, 2007) qu'à une description objective d'une réalité hybride qui articule la dimension politique et globale du projet de territoire et la dimension esthétique et formelle du projet de paysage, le dessein et le dessin. La remise en cause de l'étanchéité entre ces deux modalités de projet n'est pas seulement portée par les chercheurs (Luginbühl, 2012¹) elle l'est aussi par les acteurs de terrain (FNSAFER, 2005²) et par l'État lui-même qui, en attribuant en 2007 la mention spéciale du Grand Prix du paysage du ministère de l'Écologie à la communauté de communes de la Haute Vallée de la Bruche, a cherché à faire reconnaître le caractère innovant d'un projet de territoire «pensé par le paysage³».

Ainsi, la territorialisation du projet de paysage ne recouvre pas seulement la démultiplication et l'élargissement des espaces de «l'empaysagement» (Debarbieux, 2007), ni l'inscription du projet de paysage dans le territoire (cf. économie locale, jeu des acteurs, règles d'urbanisme, etc.), mais une façon d'appréhender le paysage comme un outil du projet (et pas seulement une finalité). Dans cette perspective, il ne s'agit pas de confondre le projet de paysage «territorial» avec les effets sur les paysages du projet de territoire mais d'appréhender le paysage comme image du territoire, d'accepter et d'utiliser la pluralité des regards sur les paysages, de chercher à les mettre en relation avec la diversité des usages et des attentes pour tenter de construire une «image partagée» ou, à défaut, des typologies de représentation qui permettent de mettre en discussion des scénarios d'action. Cette utilisation du paysage-outil (Davodeau, Toublanc, 2010) dans le projet de territoire est aujourd'hui confortée par les démarches participatives.

Cette approche du paysage-outil a été développée autour de 1995 par le ministère de l'Environnement pour promouvoir les chartes d'aménagement intercommunales (Gorjeu, Jenkins, 1995). À la fin des années 1990, des recherches ont confronté au terrain les qualités supposées de l'outil paysage : vertus théoriques de transversalité

1 – «Il est alors possible d'apposer, aux côtés de la proposition d'A. Roger suggérant que le pays devient pays-âge par le truchement de l'art, que le pays devient également et peut-être surtout pays-âge par l'intervention volontaire des acteurs : le pays serait donc le pays-agi, le pays transformé en projet de territoire et traduisant une perspective d'avenir imaginaire, une utopie.» (p. 53.)

2 – «Une approche paysagère globale est essentielle à l'élaboration d'un projet politique de territoire à long terme, projet collectif de vie basé sur une vision commune de l'avenir de ce territoire. Le projet de paysage en constitue la transcription spatiale et doit prévoir notamment l'affectation de l'usage des sols, la répartition des activités sur l'espace, les interrelations à organiser entre ces activités et ces espaces et les préconisations concernant leur protection, leur bonne gestion, leur aménagement et leur évolution. Ce projet de territoire et de paysage doit intégrer une dimension patrimoniale, que ce soit en termes architecturaux, agricoles, naturels, esthétiques et culturels.»

3 – http://www.mairieconseilspaysage.net/documents/Memento_11.pdf.

et d'accessibilité, potentialités méthodologiques des outils de représentation des paysages (photographie, blocs-diagrammes essentiellement). Dans le prolongement de ces premiers travaux (Michelin, 1998-2000 ; Guisepelli, 2005 ; Lelli et Paradis, 2005 ; Planchat, 2008 ; Dubois, 2009), des paysagistes-chercheurs se sont réapproprié ou ont testé d'autres dispositifs de participation par le paysage (Pernet, 2012 ; Henry, 2012 ; Bercovitz en cours). Tout en conservant leur caractère expérimental, ces pratiques s'affirment progressivement en dehors de la recherche chez certains paysagistes (collectifs Alpage, Passeurs) et architectes (collectifs Bruit du Frigo, Robins des Villes, etc.) dont elles contribuent à renouveler les pratiques (Davodeau, Geisler *et al.*, 2014). Elles transitent aussi dans certains réseaux professionnels (le réseau Paysage et urbanisme durable de Mairie Conseils ou le réseau Apport⁴) qui s'approprient et diffusent aujourd'hui les principes de la médiation paysagère.

› EXPÉRIMENTER LA PARTICIPATION DANS LE CADRE D'UN PROJET DE RECHERCHE

Dans le cadre de notre projet de recherche, nous formulons l'hypothèse principale que l'introduction de la participation dans le projet d'aménagement contribue à un renouvellement des pratiques paysagistes qu'il est important de caractériser afin d'en tirer des enseignements transférables vers la pédagogie. Ce renouvellement peut concerner à la fois des questions théoriques comme le partage des savoirs et des savoir-faire entre experts, décideurs et habitants, et d'autres plus méthodologiques (par exemple, l'utilisation de nouveaux outils de médiation et de co-conception).

Penser un projet de territoire par le paysage suppose aussi que nous interroguions concrètement la vertu médiatrice si souvent vantée de ce dernier auprès des habitants. Peut-on par exemple d'entrée de jeu utiliser le terme « paysage » sans risquer de faire émerger des représentations essentiellement esthétiques du territoire ? Par ailleurs, la démarche théorique qui consiste à utiliser le paysage pour penser le territoire peut-elle être facilement comprise et adoptée par les habitants ? Enfin, peut-on aisément passer du paysage « outil de médiation » au paysage « objet à aménager » dans un processus continu de projet ?

Afin de répondre à toutes ces questions, nous avons choisi de conduire en parallèle deux expérimentations à des échelles différentes (l'une sur une commune du Val de Loire et l'autre sur un territoire plus large des Deux-Sèvres), suivant des protocoles eux-mêmes très divergents, que nous confronterons ensuite à d'autres projets de paysage participatifs conduits en France et en Europe. Dans le cadre de cette communication, nous choisissons de présenter spécifiquement l'expérimentation menée dans le Val de Loire, sur la commune de Villandry, afin d'en tirer les premiers enseignements, que nous ne chercherons pas nécessairement à généraliser.

Au regard des questions posées, plusieurs critères ont justifié le choix de la commune de Villandry. D'une part, l'échelle communale nous semblait la plus pertinente pour

4 – « Agriculture, Paysage, Projet, Outil, Réseau, Territoire »

expérimenter un projet de territoire par le paysage. Ensuite, nous recherchions une commune « sensible » où pouvaient émerger des enjeux d'aménagement importants et potentiellement contradictoires : la position de Villandry à la fois en limite de l'agglomération tourangelle (adhérente à la communauté d'agglomération « Tours plus ») et à proximité immédiate d'une entrée autoroutière, au cœur du périmètre ligérien inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco au titre de « paysage culturel » et aux portes du Parc naturel régional Loire Anjou Touraine, en faisait un territoire de choix. Par ailleurs, la présence d'un château emblématique connu mondialement pour ses jardins à la française excessivement soignés (accueillant 350 000 visiteurs par an) au sein d'une petite commune plus banale (1 098 habitants), effacée derrière son château et affichant clairement des difficultés de gestion et de développement, renforçait encore notre intérêt pour ce territoire. Enfin, la promesse d'avoir un appui des élus dans notre expérimentation ainsi que le soutien de la mission Unesco étaient les derniers critères indispensables au choix de cette commune pilote.

Pour tester de bout en bout un projet de territoire participatif par le paysage, nous avons aussi affirmé quelques postulats qui ont orienté notre démarche. Tout d'abord, nous avons refusé toute commande préalable émanant des élus (comme le fleurissement du centre-bourg ou l'aménagement de ses entrées) afin de pouvoir tester, étape par étape, toutes les phases de la participation. De même, nous ne bénéficions d'aucun réseau d'habitants préexistant, nous avons donc dû tester l'étape fastidieuse mais primordiale pour tout projet participatif, celle de la mobilisation des participants. Enfin, pour vérifier l'hypothèse qu'un projet pouvait émaner entièrement d'un échange entre élus et habitants, un dernier postulat consistait à ne pas introduire, dans la première phase de recueil de connaissances et jusqu'à la définition d'enjeux d'aménagement, d'éléments issus de l'expertise paysagiste au sens classique du terme, consistant à établir un état des lieux des paysages. Nous avons aussi fait le choix de nous baser uniquement sur des représentations paysagères collectées, au départ, de manière individuelle, puis partagées collectivement. Cette phase amont a mobilisé une expertise d'une autre nature, à caractère sociologique au moment des enquêtes et plus hybride lors de l'élaboration des parcours (démarche présentée plus loin).

Pour interroger le renouvellement des pratiques paysagistes au regard de la participation, il nous fallait aussi adopter une démarche globale de projet que nous avons délibérément choisi de calquer sur le « projet classique », c'est-à-dire en distinguant trois grandes phases : « du recueil de connaissances à la définition d'enjeux », « des intentions à la conception », « de la mise en œuvre à la gestion ». En adoptant cette progression, nous cherchions à tester son adaptabilité aux démarches participatives en interrogeant plus particulièrement les conditions de passage d'une phase à l'autre.

MOBILISER LES HABITANTS : ENTRETIENS INDIVIDUELS ET ATELIER-ÉCOLE

La mobilisation des habitants était nécessairement la phase initiale de la démarche. Ce fut aussi la plus difficile. À la première réunion publique (14 décembre 2012), organisée en mairie pour présenter la démarche, seuls trois habitants (en plus des élus) étaient au rendez-vous... Nous avons très vite compris que ni l'affichage (exemple

d'affiche en annexe I), ni le journal local, ni le site Internet⁵ n'étaient des moyens efficaces pour communiquer sur le projet. Nous avons donc décidé de nous appuyer sur les élus pour commencer à constituer un réseau de participants auprès desquels nous conduirons les premiers entretiens individuels. Par effet de boule de neige, les premières personnes enquêtées nous ont mis en relation avec d'autres, ce qui nous a permis de constituer un noyau de 24 participants⁶.

Ces entretiens d'une heure avaient pour objectifs de saisir et de distinguer les valeurs individuelles et collectives attribuées aux paysages communaux et d'identifier le site support du projet participatif à construire. L'entretien débutait par la construction d'une carte mentale (page blanche, sans fond cartographique) pour « dessiner la commune ». Ont ainsi été saisies les composantes importantes du territoire communal pour la population (Cher, château, bourg, Loire, D.7, église par ordre décroissant des éléments les plus représentés) et les paysages structurants (la limite du Cher, le coteau). Dans un second temps, il s'agissait de qualifier ces paysages en les localisant et en les délimitant sur un fond cartographique. Des questions (voir la grille d'entretien en annexe II) permettaient de cerner le degré d'attachement de la personne à ces paysages, son jugement sur leurs qualités et leurs évolutions (améliorations ou dégradations) puis ses attentes (« avec une baguette magique pour améliorer les paysages, sur lesquels interviendriez-vous en priorité, pour quel projet? »). La synthèse de ces entretiens individuels nous a permis de dégager les premiers enjeux que nous avons ultérieurement soumis au débat collectif lors d'un parcours (chapitre suivant) : la liaison château/bourg, la valorisation du vieux bourg, l'entretien du Vieux Cher, la maîtrise de l'urbanisation, etc.

Sans avoir pour objectif de construire un panel représentatif de la population communale, nous souhaitions néanmoins couvrir une grande diversité de profils. Or, le réseau qui s'était constitué donnait une prédominance aux plus de 40 ans, avec une réelle difficulté à toucher les nouveaux arrivants et les jeunes en général. Devant cette difficulté, nous avons décidé d'impliquer l'école du village pour, d'une part, enquêter auprès des enfants et, d'autre part, toucher leurs parents... Cet atelier s'est donc déroulé en deux phases. La première concernait exclusivement les enfants (classes de CM1/CM2) auprès desquels nous avons animé une séance de travail structurée en deux temps : un recueil de la vision qu'ont les enfants de leur commune à l'heure actuelle, puis une projection dans l'avenir pour imaginer le Villandry qu'ils aimeraient voir émerger dans le futur. À l'issue de cette phase, nous avons récolté une trentaine de dessins d'enfants qui nous donnent leurs visions du village et de ses atouts (nous avons découvert une centralité inattendue : le « city stade »). La deuxième phase de cet atelier a consisté à construire avec eux un questionnaire (largement inspiré du nôtre sur le fond mais adapté dans sa forme) grâce auquel ils enquêteraient eux-mêmes auprès de leurs proches. Ici, les résultats de l'enquête (qui a très bien fonctionné, tous les enfants ont

5 – <http://www.villandrypaysage.fr>.

6 – 15 hommes, 9 femmes, 17 actifs, 7 retraités, 6 Colombiens d'origine, 3 arrivés entre 1960 et 1980, 7 entre 1980 et 2000, 6 après 2000, 7 de plus de 60 ans, 5 entre 50 et 60 ans, 7 entre 40 et 50 ans, 3 entre 30 et 40 ans.

joué le jeu) nous auront moins apporté sur le fond que dans son effet de mobilisation de jeunes parents pour les réunions publiques à venir.

Cette phase de mobilisation a été longue (trois mois) et fastidieuse (parfois même décourageante). La communication à distance a très vite montré ses limites : pour mobiliser il faut s'impliquer physiquement, passer du temps sur le terrain, frapper aux portes et essayer quelques échecs. Cependant, une fois ce processus enclenché, le bouche à oreille fonctionne rapidement et le noyau de participants s'agrège assez vite... surtout dans une période préélectorale (les municipales du printemps 2014) : nous craignons que ce contexte nous desserve, il nous aura au contraire aidés en mobilisant les opposants à la liste sortante et en faisant de notre démarche un objet de convoitise !

DE LA PARTICIPATION INDIVIDUELLE À LA PARTICIPATION COLLECTIVE : LE PASSAGE PAR LA DÉAMBULATION

La phase d'entretiens individuels a permis de recueillir une grande variété de points de vue sur les paysages de la commune de Villandry et de faire émerger quelques sites à enjeux, localisés grâce aux cartes commentées. Certains lieux d'attache ont fait l'unanimité comme les bords du Cher et le menhir présent sur la commune (« La pierre aux joncs »). À l'inverse, d'autres lieux ont révélé des tensions et des désaccords comme les nouvelles constructions pouvant être perçues par certains comme une « verrue » dans le paysage et par d'autres comme un bienfait pour le renouvellement de la commune. Enfin, l'exercice de la « baguette magique », libérant la projection de toute contrainte, a surtout permis de révéler les lieux jugés par les uns et les autres comme étant les plus « urgents » à aménager. Une première liste s'est alors dessinée, semblant déjà faire consensus – bien que les solutions proposées à ce stade puissent être très différentes.

Mais avant de passer à une véritable phase de conception (passer du paysage « outil » d'échanges au paysage « objet » de projet), il nous fallait mettre en commun ces représentations pour tenter de dégager collectivement des enjeux pour Villandry. Pour ce partage collectif, nous nous étions fixé au moins deux règles : d'une part, organiser la mise en commun avant la phase de conception pour favoriser en amont un échange des savoirs et des connaissances, d'autre part, privilégier une approche de terrain pour donner la priorité au paysage vécu et à l'inverse donner moins de poids aux représentations « savantes » – construites à distance et moins spécifiques à Villandry.

Pour provoquer cet échange entre les habitants incluant aussi les élus (paysagistes et chercheurs restant distants et simples médiateurs-collecteurs), nous avons donc imaginé des parcours collectifs pour amener les habitants sur les sites les plus cités lors des entretiens individuels, sur le principe de la « déambul⁷ » : pour chaque lieu clé (au sein du lieu ou sur un endroit offrant un point de vue sur le lieu) nous avons disposé de grandes bulles du type bulles de bande dessinée, reprenant certaines paroles d'habitants que nous avons sélectionnées. Quand il y avait controverse, nous avons mis côte à côte deux citations opposées afin de susciter la discussion.

7 – Le terme provient de « déambulation » dont nous avons modifié l'orthographe pour y faire apparaître le terme « bulle », en référence aux bulles de bande dessinée avec lesquelles nous avons balisé le parcours et grâce auxquelles nous lançons la discussion collective aux différentes étapes du parcours.

L'objectif était de dépasser le simple débat d'opinion pour arriver sur chaque site à formuler collectivement un ou plusieurs enjeux. Pour cela, l'équipe de chercheurs et de paysagistes s'était fixé pour rôles d'organiser les débats et d'enregistrer le maximum de conversations (prises de son audio, caméra vidéo, prises de notes...). Au final, deux parcours ont été organisés sur un même circuit réduit pour ne pas dépasser trois heures de « déambull'ation ». Le succès a été au rendez-vous puisque nous avons eu chaque fois une trentaine de participants (donc au total le double des personnes préalablement enquêtées) avec l'arrivée de nouvelles populations (en particulier des jeunes couples avec enfants) mais, à l'inverse, l'absence des agriculteurs qui nous avaient pourtant chaleureusement accueillis lors des entretiens individuels.



1 – « Déambull'ation »
au bord du Cher, 9 juin
2013.

Sur le fond, ces parcours ont également été un succès. Immérgés dans les lieux préalablement cités, les habitants ont débattu de façon passionnée mais apaisée. Des élus et des représentants de la liste opposante étaient présents à tous les parcours : chaque « camp » a pu s'exprimer de façon cordiale et constructive et cela « pour la première fois », nous ont-ils déclaré. Enfin, la « déambull'ation » entre les différents sites a aussi permis de révéler des liens entre les lieux cités et de faire émerger de façon consensuelle quelques grands enjeux d'aménagements pour la commune de Villandry.

IDENTIFIER DES ENJEUX ET ÉLABORER DES ACTIONS : LES ATELIERS

En plus de la mise en ligne sur le site Internet d'un compte rendu et d'une vidéo des parcours, il nous a semblé nécessaire, avant de passer à la phase suivante du projet, d'inviter les participants à spatialiser et à hiérarchiser ces enjeux qui avaient émergé des parcours. Cette étape s'est concrétisée au début du mois d'octobre 2013 lors d'un atelier cartographique sur table, concluant la première phase du projet : « Recueillir les connaissances pour faire émerger les enjeux ».

Quatre groupes de sept à huit habitants les plus mixtes possibles (genre, âge, situation géographique dans Villandry, élu/non élu, etc.) étaient encadrés par un membre du projet de recherche autour d'un orthophotoplan de grand format, doublé d'un calque.

Après avoir visionné le film de synthèse⁸ des parcours du mois de juin pour se remémorer les différents débats localisés dans la commune, il leur était demandé de représenter et de spatialiser sur la photo aérienne, à l'aide d'outils variés permettant à la fois de localiser (gommettes, feutres) et de décrire (Post-it), les enjeux paysagers majeurs de la commune de Villandry. Si la photographie aérienne a permis aux habitants de bien se repérer géographiquement et de situer oralement et en « montrant du doigt » les lieux à enjeux, les membres de l'équipe ont été confrontés selon les groupes à une difficulté : les participants n'ont pas toujours réussi à s'emparer des outils mis à disposition pour traduire concrètement leurs idées sur le papier. Il a fallu, à plusieurs reprises, que l'encadrant tende le feutre, voire dessine lui-même les éléments cités par le groupe.



2 – L'atelier « Enjeux » du 8 octobre 2013.

3 – L'atelier « des photos et des lettres » (décrire le centre de vie idéal à partir de cadavres exquis et de photos), 22 octobre 2013.

L'atelier s'est achevé par la présentation d'une synthèse du travail de chaque groupe par un des habitants et, comme chaque fois, par un pot convivial. Les quatre groupes sont pour ainsi dire arrivés au même résultat. Ils ont exprimé quatre groupes d'enjeux, ainsi hiérarchisés :

- gérer les déplacements et les stationnements au cœur de Villandry,
- favoriser les liens entre habitants et visiteurs,
- valoriser les patrimoines culturel et naturel,
- maîtriser les nouvelles constructions.

Cet atelier tout comme les parcours déambulatoires ont montré l'impatience des habitants à vouloir proposer tout de suite des solutions ponctuelles sans avoir encore défini des grands principes d'aménagements pour leur commune. Cette tendance révèle leurs difficultés à se projeter, renforcées sans doute par le fait que nous les avons encouragés, au cours des entretiens individuels, à nous révéler leur quotidien, vision ponctuelle sans prise de recul qui fait obstacle à une vision globale et perspective. Pour les amener ensuite à penser un projet plus global, les principaux enjeux détaillés à l'issue de la première phase ont été reformulés par l'équipe de recherche en une commande :

8 – Vidéo visualisable ici : http://www.villandrypaysage.fr/#!__videos.

«Restructurer et dynamiser le centre de Villandry». Celle-ci a été soumise aux habitants lors du premier atelier «Actions» qui inaugurerait la deuxième phase du projet : «Des intentions à la conception», invitation à la projection et à la conceptualisation.

Le transfert pédagogique étant l'un des engagements initiaux pris par l'équipe de recherche, nous avons décidé d'inaugurer cette deuxième phase par une sensibilisation de futurs paysagistes à l'approche participative. Un groupe d'étudiants en dernière année de l'école du paysage d'Angers (Agrocampus Ouest) a donc eu pour mission de concevoir et d'animer l'atelier du 22 octobre. L'objectif était, à partir de la commande formulée ci-dessus, d'aboutir à la formulation d'une intention de projet. Il s'agissait d'accompagner les habitants dans l'expression d'une vision globale indiquant la façon dont ils souhaitaient restructurer et dynamiser ce centre-bourg. Pour ce faire, les étudiants ont mis en place deux approches qui, par leur caractère ludique, permettaient de lancer, de manière simple et détendue, les premiers éléments de conception du projet. La première approche cherchait à faire préciser aux participants leur conception d'un centre idéal, *via* cinquante images de référence et un atelier d'écriture sous forme de «cadavres exquis». La seconde s'attachait à leur faire localiser ce centre idéal, par le positionnement des actions (construire, réhabiliter, déplacer...), des services (commerces, petite enfance...), et des circulations (voiture, piétonne, équestre...), tant touristiques que résidentes sur différents plateaux de jeux représentant la commune de Villandry de façon la plus abstraite (damier et toponymie) à la plus réaliste (cadastre, photographie aérienne, maquette des principaux éléments bâtis).



Dans ces quatre sous-ateliers, les étudiants se sont partagé les rôles d'animateurs et d'observateurs. Une synthèse finale menée conjointement par un participant et un étudiant de chaque groupe a permis de mettre en évidence plusieurs intentions de projet, situant et qualifiant le ou les nouveaux centres potentiels de Villandry. Ces résultats ont été ensuite synthétisés par l'équipe de recherche sous forme de deux schémas d'intention représentant deux lignes directrices possibles pour la suite du projet.

› PISTES DE RECHERCHE

De ce retour sur expérience, nous présentons ici seulement trois axes : l'ancrage social de la démarche, l'hybridation et l'articulation entre les connaissances des habitants et celles des professionnels, et l'impact de ce terrain sur nos pratiques d'enseignants-chercheurs.

Le terrain de la recherche étant celui d'une commune de 1 000 habitants, notre action s'est inscrite dans une scène sociale marquée par des relations d'interconnaissances (notamment de voisinage) et préexistante à notre intervention. Celle-ci s'est alors insérée, coulée, souvent à notre insu, dans un jeu d'acteurs, dans des réseaux, dans une histoire et une sociabilité locales que nous méconnaissions mais qui ont constitué le réceptacle, le terreau de la recherche-action et ont finalement influé sur son

cheminement. Il ne fait aucun doute que la mobilisation n'est pas le seul fruit de la capacité de l'équipe à intéresser les habitants à l'avenir de leur territoire mais qu'elle a pris forme à partir de l'organisation sociale (composition sociale et rapports entre les groupes) de la commune. Cela est ressorti très explicitement au moment de la mobilisation qui s'est développée au fil de l'eau, par le bouche à oreille, en s'appuyant sur des relais, des acteurs locaux : parmi eux des figures de proue et porte-parole de mouvements politiques (exemples : équipe municipale actuelle, groupe d'habitants constituant une liste d'opposition pour les prochaines élections municipales) ou associatifs (exemple : protection du patrimoine de l'église). Ce phénomène d'instrumentalisation politique est devenu une donnée de la recherche. Dans tous les cas nous décrypterons la mobilisation au regard du contexte local et de ses caractéristiques. À l'inverse, on se demandera légitimement dans quelle mesure et de quelle manière notre intervention a-t-elle modifié la structure sociale locale et sa dynamique.

Le deuxième axe est celui de la rencontre, à travers cette recherche-action, entre différentes catégories de connaissances, celles des habitants et celles des professionnels (paysagistes et chercheurs). Ces deux types de savoirs et de savoir-faire sont en jeu à la fois dans la conception du protocole participatif et dans la mise en œuvre des différentes étapes, visant à donner la parole aux habitants afin qu'ils construisent un projet de territoire, de concert avec les « experts » (chercheurs et paysagistes). Dans le même temps, la parole des habitants a rencontré celle des chercheurs et des professionnels du paysage, les discours des uns et des autres se complétant, se télescopant, s'opposant parfois et ce, tout au long du processus.

Dès la première étape (enquête par entretiens individuels) visant à saisir les points de vue des habitants, l'équipe de chercheurs et de paysagistes a infusé, à travers les questions posées pour conduire et relancer les entretiens, ses propres catégories conceptuelles (de lecture et d'analyse). Pour l'étape des parcours collectifs, dans les citations sélectionnées comme dans la construction des itinéraires et l'animation des parcours, les membres de l'équipe ont de nouveau distillé leur propre vision du paysage et du projet de territoire. Enfin, la conception des ateliers (enjeux, intentions, actions) a également été pensée, autant dans le choix des outils développés que dans le protocole mis en place, en référence à des savoir-faire et des savoirs professionnels et scientifiques. Il ne s'agit pas de remettre en cause ces interactions mais au contraire de les assumer et de les construire en objet de recherche à travers des questions comme celles de la place et du rôle du concepteur dans une démarche de projet participatif ; ou encore celles de la fonction et du statut des élus, dépositaires d'une connaissance spécifique et occupant une position de décideurs. Dans cette confrontation entre regard extérieur (chercheur et paysagiste), et regard endogène (décideur ou simple habitant), le poids des mémoires collectives, celle des habitants et celle des élus étant de nature différente, est apparu comme un élément structurant des échanges discursifs, ayant parfois une fonction de frein et de censure face au regard extérieur qui ne s'encombre pas du passé, et pour cause il l'ignore, et de ce fait s'autorise toute forme de projection dans l'avenir. Autre premier résultat : la figure de l'expert reste prégnante, y compris dans une démarche participative, à travers une demande récurrente et pressante des

participants à l'adresse de l'équipe de recherche, attendant des réponses et des solutions aux difficultés qu'ils ont formalisées en sa présence. Enfin, tout au long de ce projet mêlant chercheurs et professionnels du paysage, les savoir-faire des uns et des autres s'hybrident et se confondent : les chercheurs contribuent à leur manière à la définition du projet d'aménagement et les paysagistes sont amenés, aux côtés des chercheurs, à réinterroger la méthode classique et les outils du projet de paysage, pour les adapter au processus participatif. Ce phénomène est renforcé par la présence, au sein de l'équipe de recherche, de paysagistes et d'enseignants du projet de paysage (hybridation des postures en une même personne).

Cette recherche-action à Villandry a confronté la démarche du projet de paysage à la participation, tout autant qu'elle a éprouvé la démarche de recherche au contact du terrain. L'objectif de cet article est moins de rendre compte ici du questionnement principal sur le renouvellement des pratiques paysagistes par la participation (Montembault *et al.*, à paraître) que davantage aborder cette question secondaire du « terrain » et de ses effets sur les pratiques de recherche et de pédagogie... Car les allers-retours du terrain (Villandry) au laboratoire ont permis d'enrichir la pédagogie du projet de paysage (c'était l'un des attendus du projet de recherche que de diffuser sur l'enseignement) en affinant des outils et des méthodes que nous avons nous-mêmes testés et mis à l'épreuve du terrain, entendu ici moins au sens du territoire lui-même que de ses habitants et du rapport qu'ils entretiennent avec lui. L'un des résultats majeurs aura donc été de conclure que la participation ne remet pas en cause les étapes de la démarche du projet de paysage, même si l'une d'entre elles (le schéma d'intention) est particulièrement problématique à partager et nécessite des innovations pédagogiques plus poussées. À ce titre, le « laboratoire » était donc moins ici l'équipe de recherche que l'école du paysage d'Angers et leurs méthodes pédagogiques.

Les allers-retours entre terrain et laboratoire nous ont surtout permis d'alterner entre deux postures difficiles à concilier dans « le feu de l'action » : sur le terrain, nous avons animé la médiation, en laboratoire nous l'avons analysée, critiquée, conçue. Le travail d'analyse à chaud (dans la voiture, dans l'émotion du retour nocturne des réunions publiques) puis à froid (dès le lendemain de préférence) nous aidait à prendre le recul nécessaire pour décrypter la dynamique de la réunion, le jeu d'acteurs, notre implication, la façon dont les événements se sont déroulés et ont pu parfois nous échapper... Cette décantation était un moyen de retrouver la cohérence parfois perdue et de revenir sur le terrain face aux participants en étant capables de résumer l'étape précédente, et surtout de réinscrire la nouvelle dans la linéarité du processus d'ensemble. L'attention portée aux synthèses et aux transitions nous a rapidement paru déterminante dans le succès de la démarche.

Pour les habitants comme pour nous, le résultat réside autant dans l'expérience du processus participatif lui-même que dans son aboutissement, formalisé par une esquisse d'aménagement du centre-bourg⁹. Nul ne sait aujourd'hui si ce document coproduit infléchira un autre projet, porté lui par l'agglomération de Tours + et dont les priorités

9 – L'esquisse est visible sur le site <http://www.villandrypaysage.fr/> où toute la démarche est présentée.

(valorisation du château, sécurisation de son accès, essor de l'offre de stationnement) ne coïncident pas tout à fait avec celles exprimées dans « l'esquisse habitante »... Dans la dernière phase de la démarche (dont nous n'avons pas pu rendre compte ici), tout notre travail aura été de défendre ce projet face aux acteurs institutionnels (agglomération, Architecte des bâtiments de France [ABF], bureau d'études mandaté par Tours +). Pour éviter la confrontation des deux projets (projet d'infrastructure *versus* projet de territoire), nous avons essayé de démontrer à ces acteurs qu'ils sont conciliables ou, *a minima*, que le projet des habitants nécessite de repenser celui de l'agglomération. L'infléchira-t-il? La réponse est conditionnée par le jeu des acteurs locaux (auquel nous ne participons plus) et qui est spécifique à toute réalité territoriale (ici marquée par le rôle du châtelain), et en particulier le jeu des élus qui se sont sans doute sentis en porte-à-faux entre un processus de projet institutionnel (mais sur lequel le maire ne voulait pas communiquer) et un autre non institutionnel (auquel ils ont participé comme les autres habitants, sans que nous ayons sans doute suffisamment réfléchi à leur place spécifique dans le processus participatif). C'est dans ce nouveau contexte territorial que la médiation paysagère que nous avons animée continue aujourd'hui à produire ses effets, souvent inattendus, comme la création d'une association d'habitants (L'embellie) qui entend se faire entendre des élus et des aménageurs.



À l'heure du bilan, il nous paraît donc évident aujourd'hui que toute cette complexité du terrain se satisfait mal d'une retranscription académique. L'article – qui plus est contraint aux normes et format « scientifiques » – ne rend que très partiellement compte de la richesse de ce que nous avons vécu et partagé avec les habitants qui se sont mobilisés avec nous dans cette démarche. Pour revenir vers eux avec un document qui puisse raconter cette histoire et contribuer à la prolonger, il faut imaginer d'autres supports, moins académiques mais plus appropriables. Les effets du terrain sur le travail de recherche portent donc aussi sur sa valorisation.

GRILLE D'ENTRETIEN

- Principaux objectifs à garder en tête par l'enquêteur:
- saisir et distinguer les valeurs individuelles et collectives attribuées aux paysages communaux,
- identifier le site support du projet participatif à construire.

Précaution : demande d'autorisation pour l'enregistrement vidéo avec engagement de ne rien rendre public qui n'aura pas été validé par la personne enquêtée

1. **Carte mentale** (support page blanche). Dessinez la commune. Commentez.
2. **Qualification**. Identifiez sur le fond de carte (support fond IGN) les paysages de la commune en les délimitant. Décrivez-les.
3. **Attachement**. Dans la commune, quels sont le(s) paysage(s) au(x) quel(s) vous êtes attaché ? Localisez-les sur le fond de carte (calque 1).
Pour quelles raisons y êtes-vous attaché ? (quelles pratiques associées ?)
4. **Paysages de qualité / sans qualité**. En dehors de ces paysages (question précédente), y a-t-il d'autres paysages de qualité ? (sur quoi repose leur valeur positive ?).
À l'inverse, quels sont les paysages « sans qualité » ?
Situez ces paysages sur le fond de carte.
5. **Evolutions : améliorations / dégradations**. Estimez-vous que les paysages de Villandry évoluent ? Depuis quand (quelle échelle de temps) ? Comment (quels effets sur les paysages) ? Pourquoi (les causes du changement) ?
Considérez-vous ces évolutions positives (amélioration) ou négatives (dégradation) ?
Situez ces paysages en évolution sur le fond de carte (calque 2).
6. **Conflit**. Dans la commune, des paysages sont-ils l'objet de conflit ?
Expliquez (causes, acteurs en présence). Situez sur la carte.
7. **Attentes**. Avec une « baguette magique » pour améliorer les paysages, sur quel(s) paysage(s) interviendriez-vous en priorité ? Pour quel « projet » ?
8. **Carte postale**. Nous vous donnons une enveloppe timbrée avec l'adresse d'une collègue qui vient d'intégrer notre équipe et qui ne connaît pas Villandry. Pourriez-vous lui envoyer une carte postale de votre choix représentant le paysage communal. Au dos, en quelques mots, justifiez votre choix (contraint) et décrivez l'image.

Nous laissons à la personne enquêtée le **bloc-notes** qu'elle pourra utiliser au cours des différentes étapes (à rappeler) de la démarche.

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

- APPORT, collectif, Des outils pour des projets de développement durable des territoires, agriculture et paysage, en particulier les plaquettes méthodologiques : «La visite de terrain. Le paysage comme lieu d'expériences», «Représentation et interprétation du paysage», «Paysage, outil de médiation», 2009.
- BERCOVITZ, Rémi, «Paysage en partage. Doctrines et pratiques contemporaines de la médiation paysagère», titre provisoire d'une thèse de doctorat en cours d'écriture encadrée par Denis Retaillé et Serge Briffaud (UMR ADES).
- BERTRAND, Georges, BRIFFAUD, Serge (dir), «Le paysage – Retour d'expériences entre recherche et projet», Les rencontres de l'abbaye d'Aarthous, 9 au 10 octobre 2008.
- BOUTINET, Jean-Pierre, «À propos du projet de paysage, repères anthropologiques», *Les Carnets du paysage*, n° 7, 2001, p. 64-83.
- DAVODEAU, Hervé, GEISLER, Élise, MONTEBAULT, David, LECONTE, Louise, «La participation par les architectes et les paysagistes : vers une hybridation des pratiques?», *Cahiers thématiques*, n° 13, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, 2014, p. 171-184.
- DAVODEAU, Hervé, TOUBLANC, Monique, «Le paysage-outil, les outils du paysage. Principes et méthodes de la médiation paysagère», OPDE Outils pour décider ensemble, Aide à la décision et gouvernance, recueil des communications du colloque des 25 et 26 octobre à Montpellier, 2010, p. 375-391 et p. 436.
- DEBARBIEUX, Bernard, «Actualité politique du paysage», *Revue de géographie Alpine/Journal of Alpine Research*, n° 95-4, 2007, mis en ligne en juin 2009, URL : <http://rga.revues.org/382#article-382>.
- DUBOIS, Catherine, «Le paysage, enjeu et instrument de l'aménagement du territoire», *Biotechnologie Agronomie, Société et Environnement*, n° 13-2, 2009, p. 309-316
- FNSAFER, «La fin des paysages? Livre blanc, pour une gestion ménagère de nos espaces ruraux», 2005, 47 p.
- GUISEPELLI, Emmanuel, «Les représentations sociales du paysage comme outils de connaissance préalable à l'action. L'exemple des Alpes du Nord», *Cybergeo : European Journal of Geography*, mis en ligne en mai 2005, URL : <http://cybergeo.revues.org/3352#article-3352>.
- GORJEU, Jenkins, *La Charte paysagère : outil d'aménagement de l'espace intercommunal*, Paris, La Documentation française, 1995, 188 p.
- HENRY, Dominique, «Entre-tenir la montagne – Paysage et ethnogéographie du travail des éleveurs en montagne pyrénéenne Hautes vallées du Gave de Pau, de Campan et d'Oueil-Arboust», thèse de doctorat de géographie sous la direction de Jean-Paul Métaillé, 2012.
- LELLI, Laurent et PARADIS, Sylvie, «Analyse critique d'un dispositif méthodologique de diagnostic paysager : le cas du bassin versant du Cérour (Tarn, Midi-Pyrénées)», *Géocarrefour. Le diagnostic des territoires*, n° 2, vol. 80, 2005, p. 123-130
- LUGINBÜHL, Yves, *La Mise en scène du monde. Construction du paysage européen*, Paris, CNRS Éditions, 2012, 432 p.

- MICHELIN, Yves, «Le bloc-diagramme : une clé de compréhension des représentations du paysage chez les agriculteurs? Mise au point d'une méthode d'enquête préalable à une gestion concertée du paysage en Artense (Massif central français)», *Cybergeo : European Journal of Geography*, mis en ligne en janvier 2000, URL : <http://cybergeo.revues.org/1992#article-1992>.
- MICHELIN, Yves, «Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise», *Cybergeo : European Journal of Geography*, mis en ligne en décembre 1998, URL : <http://cybergeo.revues.org/5351#article-5351>.
- MONTEBAULT, David *et al.*, «Participation et renouvellement des pratiques paysagistes – Une expérimentation d'aménagement participatif à Villandry dans le Val de Loire (37)», *Paysage et Développement durable II*, Paris, Victoires Édition, à paraître.
- NADAÏ, Alain, «*Degré zéro*. Portée et limites de la théorie de l'artialisation dans la perspective d'une politique du paysage», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 51, n° 144, décembre 2007, p. 333-343.
- PERNET, Alexis, «Le grand paysage en projet, entre trajectoires institutionnelles et territoires vécus. L'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance», thèse de doctorat en géographie sous la direction de Frédéric Pousin, 2012.
- PLANCHAT, Claire, «Les outils graphiques paysagers, révélateurs des enjeux agricoles dans un Plan local d'urbanisme», in Lardon, Sylvie (dir.), *Norois. Dispositifs et outils de gouvernance territoriale*, n° 209, 2008, p. 109-125, mis en ligne en mars 2009, URL : <http://norois.revues.org/2679>.
- ROGER, Alain (dir.), *La Théorie du paysage en France (1974-1994)*, Seyssel, Éditions Champ Vallon, 1995, 464 p.
- TOUBLANC, Monique, (dir.), Fiche technique «Développement local et Paysage» du programme de recherche «Paysage et développement durable», MEDDE, IRSTEA, 2013, 8 p.